

La Bresse Bourguignonne



La Bresse offre des paysages semi-ouverts à l'habitat dispersé et au bocage haut, qui ne présentent que peu de repères, mis à part les horizons lointains du Revermont à l'est et de la côte viticole à l'ouest. Mouthier-en-Bresse

Portrait de la Bresse Bourguignonne	p. 2
Repères géographiques de la Bresse Bourguignonne	p. 12
Dynamiques et enjeux paysagers de la Bresse Bourguignonne	p. 21
Bibliographie sur les paysages de la Bresse Bourguignonne	p. 31
Les communes de la Bresse Bourguignonne	p. 32

Portrait de la Bresse Bourguignonne

publié le 2 août 2017 (modifié le 1er avril 2019)



La Bresse offre des paysages semi-ouverts à l'habitat dispersé et au bocage haut, qui ne présentent que peu de repères, mis à part les horizons lointains du Revermont à l'est et de la côte viticole à l'ouest. Mouthier-en-Bresse

LIMITES



Bresse Bourguignonne carte unité

Au nord

La vallée du Doubs et son coteau doux, forment un basculement et un léger belvédère. Le paysage s'ouvre et change d'échelle.

A l'est

Au nord-est, la Bresse se prolonge dans le département du Jura, avec une plus forte présence des bois.

Au sud-est, le relief du Revermont, marquant le début du massif du Jura, s'élève et forme une limite franche, barrant l'horizon.

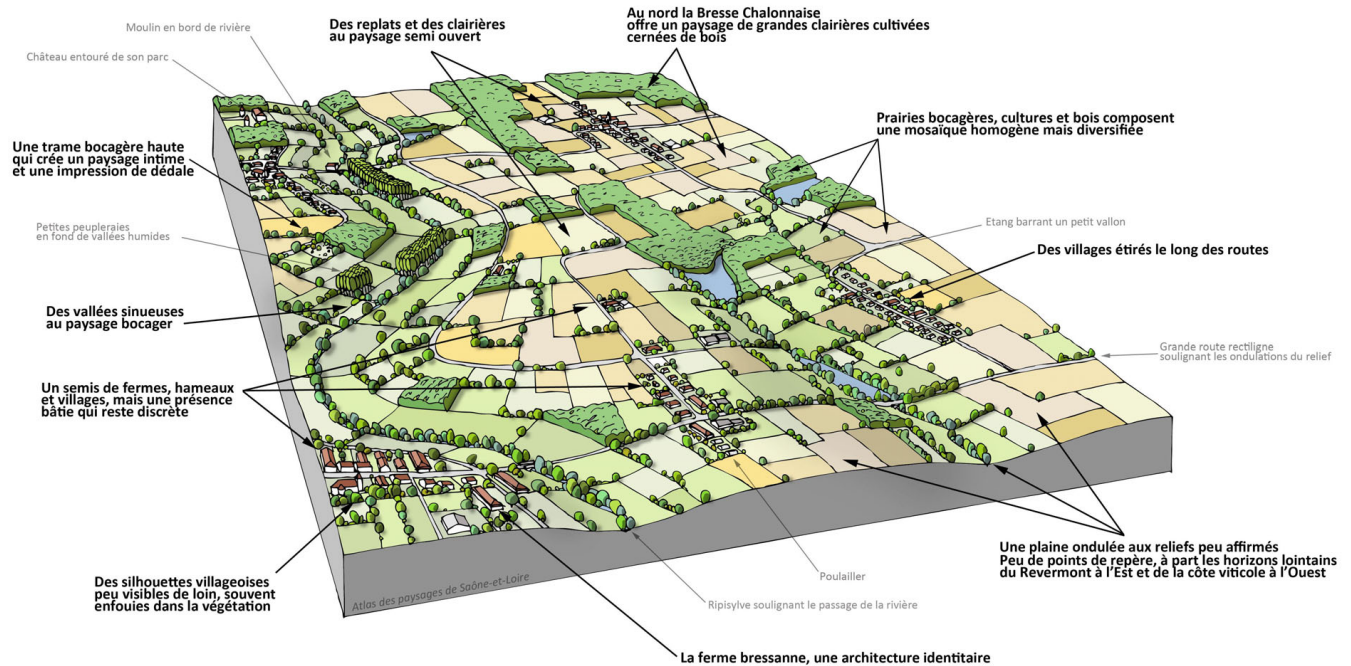
Au sud

La Bresse se poursuit jusqu'à Bourg-en Bresse dans l'Ain, avant le passage vers la Dombes.

A l'ouest

Le basculement dans la vallée de la Saône marque la fin du paysage fermé de la Bresse. Les reliefs des côtes Mâconnaise ou Chalonnaise forment l'horizon lointain.

PORTRAIT SENSIBLE



Bresse Bourguignonne bloc-diagramme paysager

Une plaine labyrinthique, contrastée et faiblement ondulée



Les horizons, parfois ouverts sur de larges paysages, alternent avec de légers vallonements au paysage plus bocager. Le manque de repères donne une impression de labyrinthe. Jouvençon

En venant de la vallée de la Saône, le paysage devient plus dense. Boisements et haies hautes limitent fortement l'horizon, créant un effet labyrinthique. Ceci est renforcé par la sinuosité des petites routes, changeant régulièrement de direction. Ici point de rupture ou de ligne de force. Au milieu des parcelles bocagères, quelques clairières agricoles cultivées se retrouvent de place en place, créant des ouvertures plus vastes, limitées par une lisière boisée. Cette alternance d'ouvertures relatives et de fermetures crée des contrastes répétitifs au sein de cette plaine, donnant l'impression d'une succession de micro-paysages où il est parfois difficile de s'orienter.



La vallée de la Seille offre de légers belvédères depuis ses versants. Loisy

De multiples vallons forment de douces ondulations du relief, sans direction bien affirmée. Quelques vallées plus marquées (Seille) structurent tout de même timidement la Bresse. Leurs coteaux dissymétriques forment des ourlets arrondis peu élevés offrant localement un léger surplomb. Les fonds de ces vallées en prairie, dont la platitude surprend localement, forment des contrepoints humides aux clairières cultivées sur les terres hautes.

Un paysage intime, homogène mais diversifié



La Bresse Bourguignonne offre des paysages morcelés qui se laissent découvrir par séquences successives. Saint-Vincent-en-Bresse

L'unité paysagère de la Bresse s'exprime par une certaine homogénéité d'ensemble de ce territoire donnée par une répétition constante des mêmes motifs : bocage, rivière, champs, boisement, clairière, boisement, fermes, village... Ceux-ci s'imbriquent pour former une mosaïque sans cesse recomposée, mais qui est loin d'être monotone. Les longues traversées des grandes routes droites donnent une image uniforme dont rien n'émerge. Il faut s'arrêter pour appréhender la diversité des « chambres » cloisonnées, aller voir derrière la haie ou au-delà du bois. Le paysage bressan se découvre ainsi de près, dans l'intimité des petites routes, des étangs et des hameaux.

Une eau omniprésente, mais discrète



De multiples étangs ponctuent les paysages bressans, révélant la présence d'un sol imperméable et valorisant la faible topographie des vallons. La Frette

Un réseau important et tortueux de fossés, ruisseaux ou rivières irrigue l'ensemble de ce territoire. L'eau, sous-jacente à travers l'ensemble de la Bresse, forme un fil conducteur omniprésent. Dans ce paysage intime au relief ténu, l'eau se découvre très localement au fil des déplacements, lors du franchissement d'un pont ou du passage sur la digue d'un étang. La végétation des ripisylves, des peupleraies ou des saules en signale la présence. Mais sa logique reste difficile à appréhender de prime abord, compte tenu de la faible ampleur du relief et des vues limitées par la végétation. Sa maîtrise apparaît avec les petits ouvrages (vannes, petits barrages...) et les nombreux étangs qui jalonnent ce territoire, tant dans les boisements qu'au sein des grandes cultures. Ils ouvrent tout d'un coup un miroir lumineux dont l'étendue ne se découvre souvent que partiellement. Les moulins, et leurs biefs, ponctuent certaines rivières et y donnent accès.

Un territoire largement mais discrètement habité



La Bresse est semée d'un habitat dispersé dense et de nombreux villages aux vastes espaces internes. Ménétreuil

Ce qui frappe de prime abord, c'est la présence discrète mais fréquente des fermes bressannes qui se sont implantées non loin des routes. Leur forme et leurs matériaux si typiques (tuile, brique, pan de bois) singularisent la Bresse. Leur charme s'accorde avec l'intimité des lieux, rien ne brusque le regard.

Il en est de même pour les villages dont les silhouettes restent ténues, parfois réduites à quelques maisons émergeant légèrement de la végétation. Pour les plus étendus, l'accès au centre s'effectue par une traversée de maisons sur un rang. Une place simple devant l'église s'ouvre alors, bordée d'un front bâti partiel. Les villages sont reliés par des petites routes sinueuses. Les plus grands axes ouvrent des perspectives rectilignes qui ondulent au fil des kilomètres, soulignant les doux vallonnements du relief.

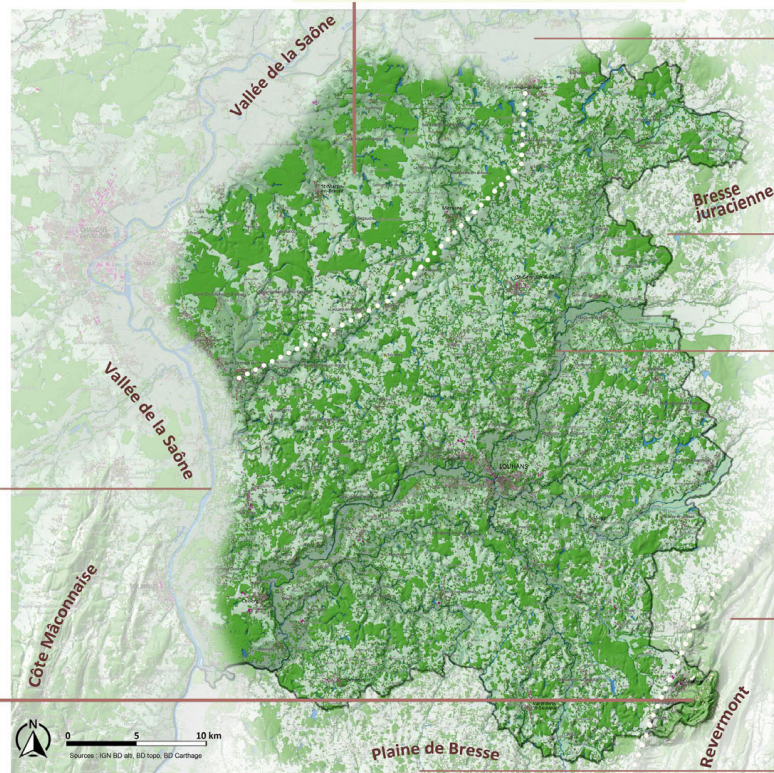
LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne

La Bresse Bourguignonne

- Un paysage intime, compartimenté, imbriqué.
- Une mosaïque de champs, de boisements, de prairies et de bocage.
- Un paysage répétitif, homogène mais diversifié.
- Un dédale sans grande visibilité.
- Aucun belvédère, aucune ligne de force, peu de repère.
- Un horizon forestier ou bocager omniprésent.
- Un bocage de haies hautes qui se désagrège.
- Des clairières de différentes tailles.
- Un relief plan mais ondulé.
- Des vallonnements bocagers intimes.
- Quelques vallées à fond plat formant des couloirs plus marqués : Seille, Solnan...
- Des cours d'eau sous la végétation.
- Des nombreux étangs peu visibles de loin.
- Des villages régulièrement répartis.
- Des fermes disséminées.
- Des villages et bourgs discrets qui se fondent dans le paysage.
- De grandes routes rectilignes qui contrastent avec des petites routes labyrinthiques.
- Des châteaux disséminés à travers tout le territoire.

La Bresse Chalonnaise

- De grandes clairières plates, cultivées et plus ouvertes.
- Des boisements plus étendus.
- Une parité entre boisements et cultures.
- Un bocage en grande partie disparu.
- L'influence de l'agglomération chalonnaise.
- La perspective rectiligne de la RD 673 avant le basculement dans la vallée de la Saône.



A l'ouest, le basculement dans la vallée de la Saône marque la fin du paysage fermé de la Bresse. Les reliefs des côtes Mâconnaise ou Chalonnaise forment l'horizon lointain.

Le Revermont

- Un relief boisé, continu, barrant l'horizon.
- Des belvédères sur l'étendue de la Bresse.
- Une ambiance montagnarde.
- Des prairies qui forment des ouvertures.
- Cîteaux, site fortifié, au pied du coteau.
- Des châteaux en sentinelles.

Au nord-est, la vallée du Doubs et son coteau doux, forment un basculement et un léger belvédère.

Au nord-est, la Bresse se prolonge dans le département du Jura, avec une plus forte présence des bois.

La vallée de la Seille forme un couloir qui structure localement le paysage.

Au sud-est, le relief du Revermont, marquant le début du Jura, s'élève et forme une limite franche, barrant l'horizon.

Au sud, la Bresse se poursuit jusqu'à Bourg-en-Bresse dans l'Ain, avant le passage vers la Dombes.

Bresse Bourguignonne carte unité légendée

SOUS-UNITE : La Bresse Chalonnaise

Un paysage plus simplement contrasté et binaire



La Bresse Chalonnaise présente de vastes clairières cultivées, cernées de lisières forestières. Serigny-en-Bresse

Au nord de la Bresse, s'étend un paysage d'une tonalité plus simple. De vastes clairières cultivées ouvrent le paysage, où l'arbre et la haie tendent à s'effacer. Les vues sont larges, limitées par des boisements dont les étendues conséquentes offrent une parité avec les champs. Les traversées forestières alternent ainsi avec des étendues cultivées homogènes qui contrastent mutuellement. Les ondulations du relief sont plus étirées, créant des ambiances de plaine où les vallées paraissent plus localisées et ténues. Souvent adossés aux boisements, les étangs sont de plus grande étendue qu'au sud.

Une annonce de la vallée de la Saône



Au nord la Bresse bascule vers les paysages ouverts des plaines de la Saône et du Doubs. Charete-Varennes

L'ambiance de ces paysages de grandes cultures annonce celles de la vallée de la Saône. Le semis de fermes bressannes disparaît peu à peu. Le réseau viaire se simplifie reliant plus directement des villages. La RD 673 forme une très longue perspective droite. Elle marque le basculement du coteau peu prononcé, doux et arrondi, vers la Saône. Une urbanisation linéaire l'accompagne sous l'influence de Chalon-sur Saône. Ce phénomène se retrouve également autour de plusieurs villages dont les couronnes pavillonnaires se voient d'assez loin dans ce paysage ouvert.

SOUS-UNITE : Le Revermont

Une ligne de force sombre et boisée



Au-dessus de la plaine bressane, le Revermont forme une barrière sombre et rectiligne annonçant le Jura. Condal

Contrastant avec l'étendue de la plaine, le relief du Revermont barre l'horizon, constituant un point de repère rectiligne annonçant le Jura voisin. Seule une toute petite partie du Revermont s'étend en Saône-et-Loire, l'essentiel du massif s'étirant sur le département du Jura. Vu depuis la plaine, ce relief boisé affiche une tonalité plus sombre, refermant le paysage bressan vers l'est. Châteaux et églises forment des sentinelles sur ce versant. Ce relief affirmé a concentré à ses pieds les axes de circulations (route, voie ferrée, autoroute) et les implantations humaines par un chapelet de villages au pied ou en bas du versant.

Ambiance montagnarde et belvédères



Les prairies des versants offrent des vues panoramiques sur la plaine bressane et les villages en contre-bas. Cuiseaux

L'ascension du relief révèle l'étendue de la Plaine de la Bresse que l'on scrute sans fin. Les vues portent sans obstacle vers l'ouest. Au pied du Revermont, le village de Cîteaux, dense et anciennement fortifié, offre sa silhouette et sa composition en contrebas. Sur ces pentes fortes, les cultures ont laissé place aux prairies, tandis qu'au-dessus s'étendent les boisements dont certains ont reconquis d'anciennes vignes.

LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à l'eau



La rivière

Omniprésente mais souvent confidentielle dans les fonds, elle sillonne régulièrement la Bresse, illustrant la forte présence de l'eau.
Saint-Usuge



Le fond de vallée pâturé

Le fond de vallée plat des vallées principales forme un léger couloir peu arboré par endroit, où les prairies ouvrent une douce perspective. Bruailles



L'étang

Peu visibles de loin, ces étendues d'eau, souvent enchâssées au sein des boisements, offrent des ambiances intimistes et fraîches. La-Chapelle-Thècle



Le pont

Il permet de côtoyer et de voir l'eau depuis les routes. Son architecture avec des arcs le signale parfois de plus loin. Il participe au charme des parcours. Cuisery



Le port sur la Seille

Accroche de la rivière avec le village ou le bourg, c'est un élément d'animation qui valorise le contact avec l'eau. Branges



Le moulin

Les moulins jalonnent les cours d'eau de la Bresse révélant un usage passé, avec leur bief. C'est un contact attractif avec l'eau.
Ménetreuil

Les éléments liés à l'arbre



Le boisement

Les bois sont largement imbriqués dans le bocage participant au cloisonnement du paysage. Les traversées forestières ombragées contrastent avec les ouvertures des clairières. Huilly-sur-Seille



La haie bocagère haute

Contrairement au bocage de l'ouest du département, le bocage bressan s'illustre par des haies hautes, qui forment des filtres et des transparences. Les haies mailent le territoire en encadrant les parcelles. La Chapelle-Thèle



La peupleraie

Elle se dresse par petites parcelles, implantées dans des fonds de vallée, où elle prend place sur d'anciennes prairies humides. Montpont-en-Bresse



La ripisylve

Dans les fonds de vallons, la ripisylve souligne le passage de la rivière par un cordon d'arbres. Elle est moins visible lorsque la présence du bocage est plus forte. Devrouze

Les éléments liés au champ



La ferme bressane

Construite en brique ou en terre et avec des pans de bois son toit de tuile, son architecture caractéristique est devenue la référence identitaire principale du pays de Bresse.
Branges



Le bâtiment agricole

De grands bâtiments agricoles ont été implantés souvent à proximité des corps de ferme existants. Plutôt discrets dans le bocage, leurs importants volumes se révèlent lorsque le maillage bocager se désagrège. Montpont-en-Bresse



Le poulailler

Les poulaillers entourés de volailles blanches qui s'égaillent dans les champs constituent une image caractéristique de la Bresse.
Saint-Usuge

Les éléments liés à la route



La grande route rectiligne

Sans contrainte de relief, elle file droit en suivant les larges ondulations de la Bresse, donnant une vision homogène de ce paysage. La Genête



La petite route

Elle permet de fréquenter de près ce paysage intime et d'en saisir la diversité à une autre échelle. Ménétreuil

Les éléments liés au bâti



Le village distendu

Ces villages constitués de fermes et d'habitations sont fréquents dans le bocage de la Bresse, souvent étalés sans forme précise, ou bien étirés le long d'une route. Branges



Le bourg groupé

Parfois anciennement fortifié comme à Louhans, il montre une certaine densité et une organisation urbaine plus rigoureuse. Louhans



Le clocher

Peu visible de loin, il signale discrètement la présence des villages dans le bocage. Son toit à motif apporte une touche originale. La Chapelle-Thècle



La place du village

Cet espace public souvent devant l'église, a su rester simple et de bonne ampleur. Il est parfois bordé d'un front urbain qui le cadre. Saint-Germain-du-Bois



Le château et son parc

Il crée toujours un effet de surprise en marge ou dans le bourg, parfois en léger belvédère, accompagné d'un parc. Ils sont nombreux en bordure du Revermont. Loisy

VOIR AUSSI...

La Bresse Bourguignonne vue par Lucette Desvignes, 1985

La Bresse bourguignonne vue par René Pacaut, sd

La clairière agricole (format jpg - 1.4 Mo - 02/08/2017)

Les clairières agricoles apportent une tonalité ouverte par contraste avec les paysages forestiers ou bocagers. Tout s'y voit de loin jusqu'aux lisières qui les bordent. Elles sont plus nombreuses et de bonne taille dans la Bresse Chalonnaise. Mouthier-en-Bresse

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Bresse Bourguignonne

Le vaste champ (format jpg - 1020.7 ko - 02/08/2017)

Ouvrant largement le paysage, la vaste parcelle reflète l'intensification de l'agriculture. L'arbre en est souvent absent. Devrouze

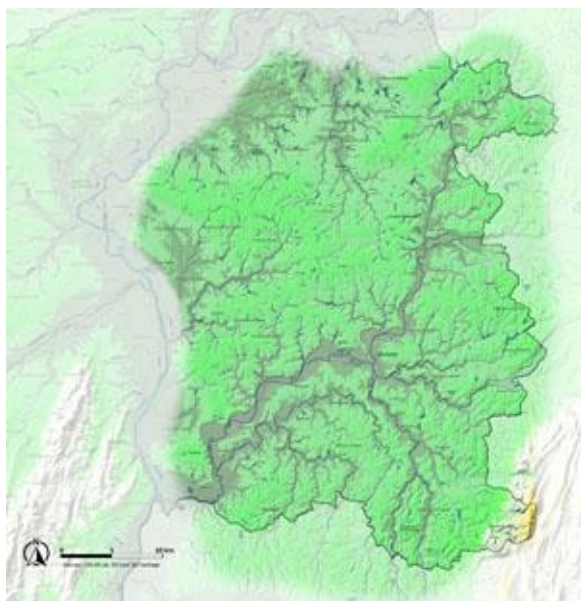
La prairie (format jpg - 1.6 Mo - 02/08/2017)

Associée au bocage elle valorise les terres humides de la Bresse, participant au paysage de polyculture bressan. La présence des troupeaux contribue à animer le paysage. Condal

Repères géographiques de la Bresse Bourguignonne

publié le 3 septembre 2018 (modifié le 1er avril 2019)

RELIEF ET EAU



Bresse Bourguignonne carte relief et eau

Avec 610 m d'altitude, la sous-unité du Revermont, qui préfigure le massif du Jura, constitue le point culminant, en belvédère sur la Bresse Bourguignonne. Pour l'essentiel, la Bresse forme une plaine vallonnée aux reliefs de faible amplitude, compris entre 220 m aux pieds du Revermont et 180 m au point le plus bas situé à proximité de la vallée du Doubs.

L'érosion de cette plaine a formé des reliefs ondulés aux formes organiques et méandreuses. Au nord, la Bresse Chalonnaise est drainée par de petits affluents de la Saône et du Doubs, formant de petits vallons peu encaissés. Au sud, la Seille et ses affluents drainent le territoire en direction de la Saône. La Seille forme une vallée à fond plat, large d'un à deux kilomètres, qui constitue un petit événement dans le relief uniforme de la Bresse. Les dénivelés restent toutefois modestes, de l'ordre de la vingtaine de mètres au maximum.

De nombreux étangs

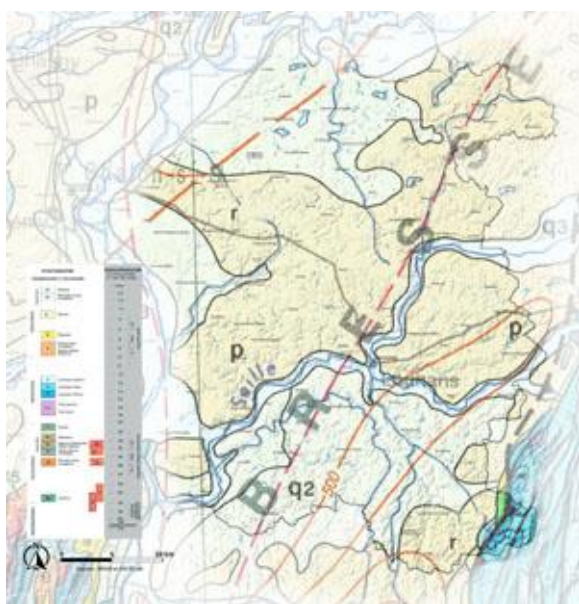
Sur les sols imperméables de la Bresse, l'eau ne pénètre pas facilement. Dès le XI^{ème} siècle, de nombreux étangs ont ainsi été constitués à partir de petites levées de terre au fond de légers vallonnements, qui servaient alors au drainage des sols, à la

pisciculture et de réserve d'eau pour le bétail.



Avec 610 m d'altitude, la sous-unité du Revermont, qui annonce le massif du Jura, constitue un belvédère sur la Bresse Bourguignonne et borde l'horizon vers l'est. Le pied du Revermont est jalonné de nombreux bourgs (comme ici Cuiseaux) reliés par les voies qui longent le massif.

ROCHE ET SOL



Bresse Bourguignonne carte géologique

Le fossé bressan est une plaine d'effondrement tertiaire située entre les retombées faillées du Massif Central et la chaîne du Jura. L'ensemble de la Bresse repose sur plusieurs centaines de mètres de vases déposées par le grand lac disparu de l'époque pliocène. La marne du vieux lac pliocène est préservée sur les « plateaux » tandis que sur leurs flancs, dès que l'on décroche de quelques mètres, le lac qui reculait très lentement les a recouvertes de vases plus récentes. Dans ce support globalement marneux, à mesure que le lac se vidait, un chevelu de rivières et les ruisseaux se sont enfoncés de 10 à 20 m. Les replats préservés de l'érosion sont découpés en dentelle sur toute leur périphérie par ces petits cours d'eau. Les ondulations restent très douces, ici et là soulignées par une pente plus marquée mais elles forment le plus souvent un glacis de 300 à 500 m de longueur qui rejoint le ruisseau.

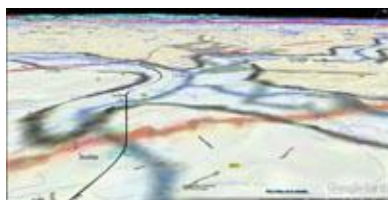
Lors des répités entre deux glaciations de l'ère quaternaire, les vents ont déposé des limons acides sur l'ensemble de ces marnes ; l'érosion les a effacés sur les flancs, mais préservés sur les replats, engendrant des sols plus limoneux et un peu acides.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne

Dans la Bresse Louhannaise, la terre des replats est donc profonde, fertile, de pH plutôt acide, souffrant cependant de battance et localement d'hydromorphie. À l'approche du vallon, l'hydromorphie s'intensifie en profondeur et se rapproche de la surface. Elle permet cependant une pousse de l'herbe correcte, ou des plantations forestières. Au contact des ruisseaux majeurs et des rivières, des langues d'argiles marquent les principaux périmètres de crues ou se déposent les alluvions les plus récentes. Selon leur provenance elles sont plutôt acides -Saône, Seille- ou calcaires -Doubs-.

À l'approche de la Saône, les débordements anciens de la rivière ont déposé de larges terrasses plus sableuses. Les secteurs mal drainés restent aujourd'hui des forêts humides.

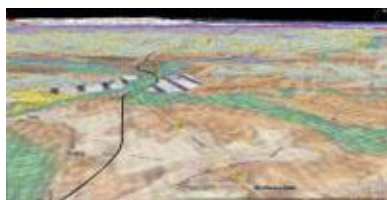
En Bresse Chalonnaise, les replats sont plus hydromorphes, et la forêt domine ; les vallons, en revanche, sont mieux drainés, et ils offrent des clairières cultivées entrecoupées de peupleraies.



Bresse Bourguignonne- la Roche

Louhans s'est implanté sur un replat à la confluence de plusieurs vallons avec leurs alluvions (bleu pâle) qui s'enfoncent de quelques mètres seulement dans les marnes (beige, au 1er plan à droite et en arrière-plan) déposées au fond du lac d'époque pliocène qui recouvrait toute la Bresse.

NB : le trait rouge qui barre le 1er plan ne concerne pas la surface. Il indique que le socle de roche, sous les alluvions du lac, est à 200m sous terre.



Bresse Bourguignonne - le Sol

La terre fertile des replats plus anciens (au 1er plan, en beige), et peu différente de celle des replats en arrière plan (vert clair). Ils sont découpés par des vallons (vert foncé) d'une largeur de l'ordre de 1 km, parcouru par un ruisseau qui décroche d'une vingtaine de mètres au terme d'un glacié de terre plus hydromorphe. À l'approche du ruisseau, l'hydromorphie s'intensifie en profondeur et se rapproche de la surface.



La Bresse Bourguignonne - L'occupation humaine

Les villages sont implantés à la périphérie des replats. Les routes majeures, comme la voie de chemin de fer (ici en noir) parcourent les dorsales de replats en replats, franchissant de temps en temps un vallon majeur. Les routes secondaires, reliant les villages, empruntent le rebord de ces plateaux disséqués, jouant à saute-mouton avec les petits vallons secondaires.



La Bresse forme une plaine vallonnée aux reliefs de faible amplitude compris entre 220 m aux pieds du Revermont et 180 m au point le plus bas situé à proximité de la vallée du Doubs. L'érosion de cette plaine a formé des reliefs ondulés aux formes organiques et méandreuses. Les sols argilo-siliceux sont imperméables et hydromorphes. Ils contiennent une forte proportion d'éléments fins (plus de 40 %) et très peu de cailloux. Tronchy et St-Etienne-en-Bresse, au premier plan la ferme de la Jonchère

AGRICULTURE

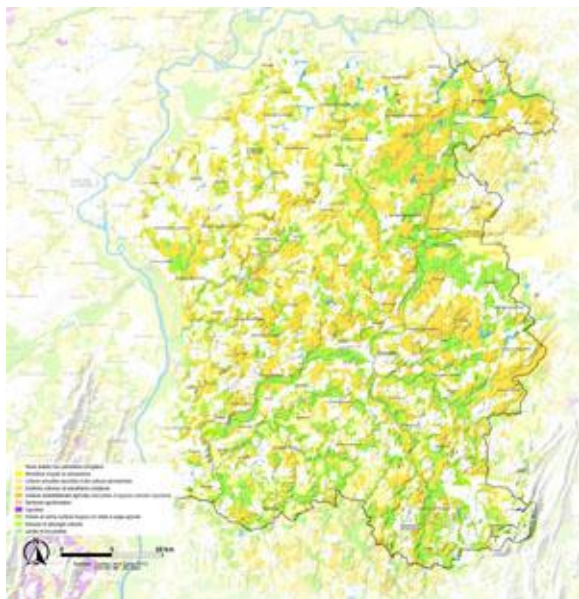
Un territoire d'élevage et de polyculture

La typologie dominante des exploitations en Bresse Bourguignonne est à peu près équitable entre les bovins allaitants, les cultures et les ateliers laitiers. L'orientation volaille vient ensuite. Elle est trois fois plus élevée que sur l'ensemble du département. Cette répartition diversifiée s'explique par les disparités de sols et de relief en Bresse et également par la présence sur le territoire de trois appellations : AOP volaille de Bresse, AOC beurre et crème de Bresse, AOC fromage (Morbier et Comté). La SAU (surface agricole utile) est pour 65% occupée par les terres labourables et pour 35% par des prairies permanentes.

Les prairies régressent au profit des cultures

L'organisation paysagère s'étage en fonction de la nature des terres et de la présence de l'eau : les prairies souvent inondables tapissent le fond des vallées, tandis que les champs sont cultivés à mi-pente ou sur les terres les mieux drainées. Une tendance à la spécialisation s'affirme, qui atténue les différences paysagères et ouvre de vastes espaces de culture. Entre 2000 et 2013, les surfaces en prairies ont reculé (- 1 000 ha environ), alors que les superficies en céréales (blé, maïs) ont augmenté significativement (+ 2 500 ha). Les surfaces en colza ont également connu une extension très marquée (+ 3 000 ha). Avec le recul des prairies, la trame bocagère se réduit progressivement.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne



Bresse Bourguignonne carte agriculture

Les bressans développent des productions variées

Au milieu du XVII^e siècle, la population est décimée par des épisodes tardifs des guerres de religion. Dans les décennies qui suivent, des campagnes d'assèchement réduisent le nombre et la surface des étangs, et le paysage évolue probablement vers de vastes prairies.

Même si le maïs est parfois cité sous le nom de « Turki » dès 1600, il se développera surtout au XVIII^e siècle ; on le sème quand les terres sont ressuyées au printemps ; c'est ce maïs qui alimentera la volaille et qui vaudra aux bressans le surnom de « ventres jaunes ». La Bresse contribue fortement à l'alimentation des villes de la Saône ; dans les décennies qui précèdent la révolution, la région s'enclave.

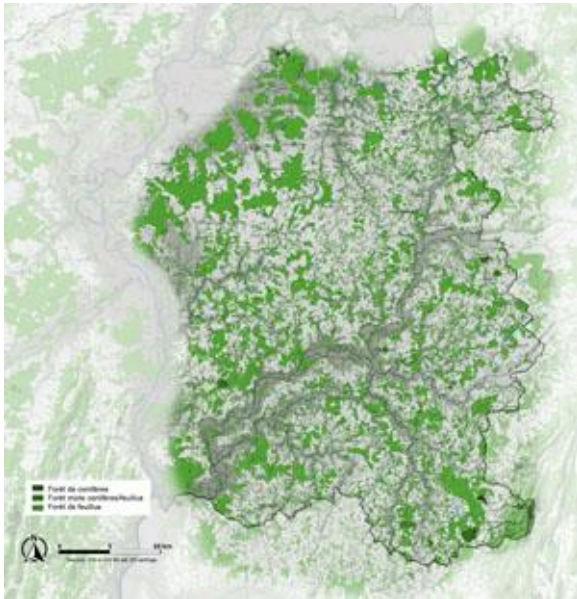
Au XIX^e siècle encore, la région souffre d'un paludisme endémique mais elle bénéficie d'une juxtaposition d'espaces cultivés, de forêts et de friches. Ces espaces que l'on désignerait aujourd'hui de "semi naturels" resteront indispensables à la fertilité des champs et à la survie d'une large population pauvre. Jusqu'à la révolution du pétrole et des engrais chimiques, la fertilité repose en grande partie sur le fumier rapporté le soir par le bétail qu'on a envoyé paître pendant la journée dans ces espaces de parcours -les fameux Saltus des romains-.

Dans les années 1960, les petits hangars d'élevage, le plus souvent de volailles, jouxtent de plus en plus systématiquement les corps de ferme. Vers 1985, le bassin maraîcher de Louhans se spécialise dans des légumes hauts de gamme pour exporter vers Lyon tandis que dans la Bresse chalonnaise, se développent des exploitations purement céréalières.



La Bresse présente un patchwork de parcelles où se mêlent prairies, céréales, maïs... La trame bocagère haute typique du paysage bressan tend à se disloquer avec l'extension des cultures et le regroupement parcellaire. Ménétreuil et Bantanges

ARBRE ET FORET



Bresse Bourguignonne carte arbre

Le bocage bressan

Le bocage bressan se compose de haies arborées hautes aux essences variées : chêne pédonculé, peuplier, saule argenté, bouleau blanc, érable champêtre, frêne, merisier, noisetier, sorbier, cormier, prunellier, sureau... Le bocage actuel, héritage du 19ème siècle, est désorganisé, Le maillage n'existe plus, les haies étant de plus en plus isolées. Le bocage bressan vieillit ; il n'est plus utilisé ni pour le bois de chauffage, ni pour le bois d'œuvre et donc n'est plus entretenu. Le bocage bressan reste toutefois un élément identitaire fort du paysage bressan et des campagnes de sensibilisation et de replantations sont engagées pour le maintenir.

Un paysage boisé

Bien que la Bresse conserve aujourd'hui une physionomie boisée due à la présence de petits bois épars et au reliquat de bocage, le taux de boisement n'y est que de 18%. On parle en Bresse de "forêt résiduelle". Les plus grands espaces boisés se situent au sud-est vers le Revermont et au nord-ouest en Bresse Chalonnaise où une présence seigneuriale forte et durable a maintenu des massifs forestiers importants.

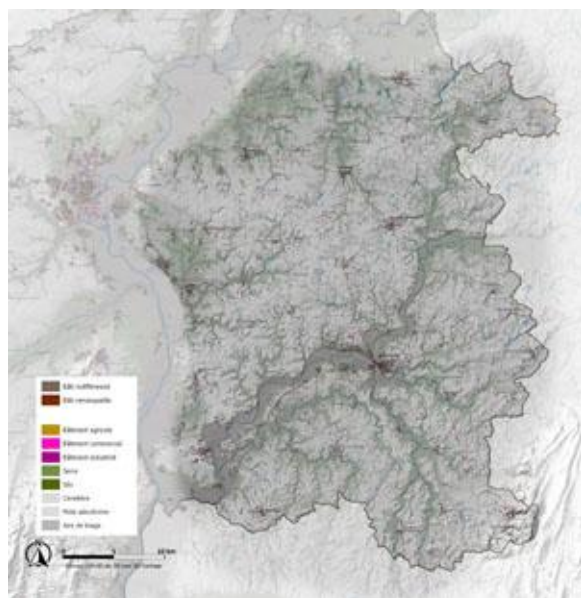
Les boisements sont pour 40% situés sur des versants. Ces forêts relèvent surtout de la propriété privée, les forêts communales représentant environ 20% des superficies boisées de la Bresse. La Bresse se caractérise également par ses forêts sectionales appartenant à une partie de la commune (un ou plusieurs hameaux) et dont les produits reviennent aux habitants.

Les peuplements sont constitués pour l'essentiel (72 %) par des taillis sous futaie à réserves de chêne pédonculé et à taillis de charme. Il s'y mêle souvent des aulnes, robiniers, trembles et bouleaux. L'essor de la populeculture est notable, corrélé au recul des prairies dans les fonds de vallée humides.



Au nord-ouest en Bresse Chalonnaise, une présence seigneuriale forte et durable a maintenu des massifs forestiers importants qui délimitent un paysage de clairières cultivées. St-Martin-en-Bresse

URBANISME



Bresse Bourguignonne carte urbanisme

Un maillage de petits bourgs

Au nord, la Bresse chalonnaise est influencée par le plus grand pôle urbain du département, Chalon-sur-Saône. Avec 10 000 habitants, l'agglomération louhannaise (Louhans-Châteauneuf, Branges et Sornay) implantée au centre d'une étoile routière, forme le cœur de la Bresse Bourguignonne. Six autres bourgs se répartissent sur le territoire formant autant de pôles secondaires entre 1 500 et 3 000 habitants : Cuiseaux, Cuisery, Pierre-de-Bresse, Ouroux-sur-Saône, Saint-Germain-du-Plain, et Saint-Germain-du-Bois. Les villages sont régulièrement répartis dans tout le territoire bressan avec des écartements de 5 à 7 km en moyenne.

Un habitat dispersé

L'utilisation extensive du territoire est à l'origine de la grande dispersion de l'habitat rural. Il se répartit pour moitié de manière isolée, et pour une autre moitié regroupée en hameaux. Dans les hameaux et bourgs de faible importance, le maillage entre les constructions est relativement lâche, et les espaces communs, étendus. Cette présence d'un habitat historiquement dispersé a été renforcée par de nombreuses extensions pavillonnaires autour des hameaux et le long

des routes.

Une architecture traditionnelle typée

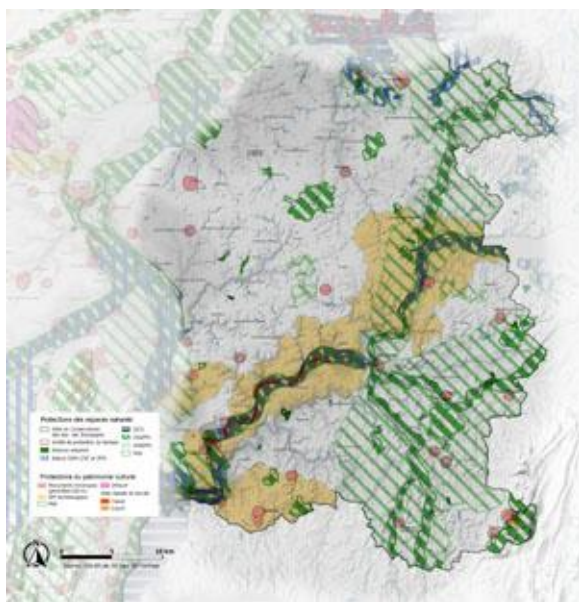
Les fermes traditionnelles utilisent les matériaux locaux que sont la terre (pisé, brique, tuile, torchis) et le bois (colombage, charpente, armature de torchis). Les ensembles bâtis regroupent les habitations et les exploitations dans un même bâtiment ou autour d'une cour. Les volumes des constructions sont bas et allongés.

Certaines différences apparaissent entre Bresse du Nord et Bresse du Sud, dans le choix des matériaux et des éléments architecturaux tels que toitures ou cheminées. Les cheminées, dites sarrasines, ornent par exemple des fermes et des habitations situées au sud de la Seille. Une ligne qui relie Tournus à Cuiseaux sépare au sud, les toitures à pente faible avec couverture en « tuiles canal », et au nord les toitures à pente plus prononcée, couvertes de petites tuiles plates.



Avec 10 000 habitants, l'agglomération louhannaise (Louhans-Châteaurenaud, Branges et Sornay) implantée autour de la vallée de la Saône à la confluence avec le Solomont et la Vallière (ici au premier plan), forme le cœur de la Bresse Bourguignonne. Les communes de Sornay et Branges s'étirent largement le long des routes de chaque côté de la vallée de la Saône (en arrière-plan)

PATRIMOINE



Bresse Bourguignonne carte patrimoines

Patrimoine naturel

Les vallées et au premier rang celle de la Saône concentrent l'essentiel des inventaires et les protections naturalistes pour la présence de tourbières, étangs et des nombreuses prairies humides.

Patrimoine culturel

Les monuments historiques concernent de nombreux châteaux (Beaurepaire-en-Bresse, Cousance, Champagnat, Cuisery, Loisy, Montcony, Pierre-de-Bresse...), maisons, édifices religieux (églises, abbaye de Gigny, de St-Amour...), fermes bressanes (Beaupont, Romeney, Sagy, Juif...), mais aussi tuilerie (Varennes-Saint-Sauveur), croix (Balanod).

Une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA) couvre une large bande autour de la vallée de la Saône.



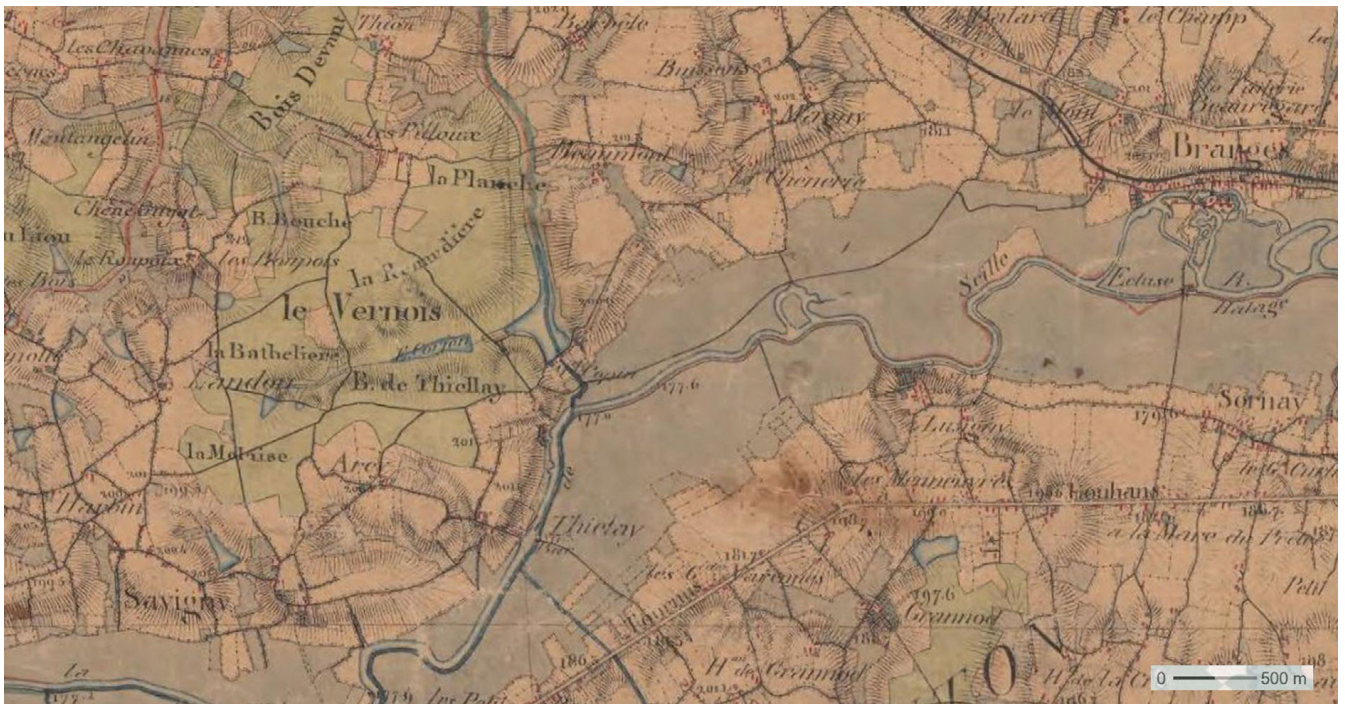
Les vallées et au premier rang celle de la Seille concentrent l'essentiel des inventaires et les protections naturalistes pour la présence de tourbières, étangs et des nombreuses prairies humides. A gauche Huilly-sur-Seille et le port de Chevreuse sur la Seille, à droite Rancy.

Dynamiques et enjeux paysagers de la Bresse Bourguignonne

publié le 17 octobre 2018 (modifié le 1er avril 2019)

DYNAMIQUES

La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



Carte d'Etat-major - 1866

La carte d'Etat-major montre une occupation du sol calée sur la topographie : de vastes parcelles de prairies (bleu-gris) forment un cordon continu dans le fond de la vallée de la Seille, les bois se maintiennent sur les terrains les plus pentus, tandis que les cultures et prés occupent les terrains moins humides. De nombreux étangs prennent place au fond de petits vallons. L'habitat est très dispersé. On peut noter une concentration d'habitat diffus le long de la route de Tournus à Louhans.



Photo aérienne IGN - 1953

En 1953, les évolutions sont modestes. La photographie permet toutefois de préciser l'occupation du sol. Au centre, la vallée de la Seille présente un paysage très ouvert, presque dénué d'arbres. Le long de la rivière, la ripisylve reste rare, sans doute pour ne pas gêner la navigation.

Le parcellaire agricole est formé de parcelles en lanière de très petite taille, très peu de parcelles dépassent l'hectare. Les haies délimitent les prairies et des ensembles de parcelles, composant un paysage bocager peu dense.



Photo aérienne IGN - 2017

L'agrandissement parcellaire

L'évolution du parcellaire agricole est marquante. Sur les replats et les hauts, les parcelles sont désormais comprises entre 2 et 8 ha. L'imbrication des près et des cultures reste forte même si ponctuellement certains secteurs mieux drainés concentrent

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne

quelques champs, générant des poches au paysage plus ouvert. Cet agrandissement s'est accompagné d'une ouverture de la maille bocagère. Le bocage bressan a régressé de 40 à 66 % entre 1950 et 2000, suivant les différentes estimations. Sa fonction de clôture a reculé avec l'extension des cultures céréalières et sa fonction de régulation hydraulique est supplantée par les techniques de drainage souterrain.

Un fond de vallée plus arboré

De petites peupleraies ont pris place dans la vallée de la Seille, témoignant du recul général des prairies dans la Bresse. La ripisylve désormais continue en bord de rivière contribue également à ce renforcement de la place de l'arbre dans la vallée. La vallée de la Seille évolue ainsi vers un paysage plus arboré, mais également plus cloisonné, qui atténue la lisibilité de la vallée.

Le développement urbain

L'évolution du bâti est importante. L'étalement urbain des villages et des bourgs a diffusé le long des voies, occupant d'importantes surfaces et créant un paysage rural peu attractif. Ce phénomène est également marqué le long de la route de Tournus à Louhans où le continuum bâti s'étire sur plusieurs kilomètres.

ENJEUX PAYSAGERS



Bresse Bourguignonne bloc-diagramme enjeux paysagers

Maintenir la présence de l'arbre et du bocage



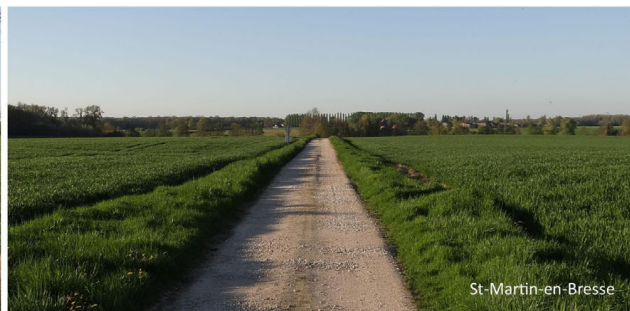
Entretien et renouveler les haies. Reconstituer des réseaux de haies avec des continuités.



Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole



Lancer des actions de replantation sur les secteurs qui se sont le plus ouverts, notamment en Bresse Chalonnaise.



Mettre en valeur les chemins avec des plantations dans les espaces ouverts.

Le bocage bressan avec ses haies hautes forme un cadre végétal, alternant écrans visuels et transparences, participant à l'ambiance spécifique de la Bresse et à l'insertion du bâti dans le paysage. Ce bocage particulier, unique dans le département, mérite d'être pris en compte pour perdurer et imprimer cette présence arborée essentielle dans les paysages bressans.

Au nord, dans les paysages plus ouverts de la Bresse Chalonnaise il est important de conserver une certaine diversité arborée (vergers, arbres isolés ou haies). Cette diversité peut accompagner les chemins, les routes, les fossés et cours d'eau, animant l'espace en participant à lui donner une échelle et des repères. Elle peut également accompagner les nouvelles constructions et constituer un écrin végétal entre les villages et les champs.

Pistes d'actions envisageables :

- Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole.
- Entretien et renouveler les haies. Reconstituer des réseaux de haies avec des continuités.
- Garder des transparences dans les écrans bocagers.
- Lancer des actions de replantation sur les secteurs qui se sont le plus ouverts.
- Mettre en valeur les chemins avec des plantations dans les espaces ouverts.
- Positionner des arbres de haut jet au niveau des croisements.
- Renouveler les arbres vieillissants. Replanter des arbres de haut jet pour l'avenir.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne

Affirmer la présence de l'eau



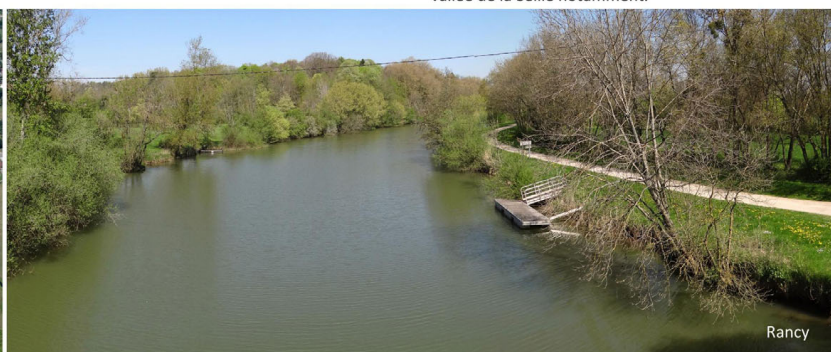
Sens-sur-Seille
Conserver l'ouverture des prairies dans les fonds de vallée et en pied de coteau. Limiter les peupleraies qui gommât la lecture du paysage en fond de vallée.



Loisy
Aménager et mettre en scène les belvédères sur la vallée de la Seille notamment.



Louhans
Valoriser le passage de l'eau dans les espaces publics des bourgs et villages. Ouvrir des fenêtres sur l'eau depuis les routes et les villages.



Rancy
Rétablir des chemins permettant de côtoyer l'eau. Acquérir des emprises foncières pour retrouver des accès publics le long des cours d'eau et à certains étangs.



La Frette
Mettre en valeur les vues sur la rivière ou l'étang depuis les routes et les ponts.



Ménetreuil
Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau depuis les ponts.



Ménetreuil
Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau : moulin, bonde, seuil, rigole...

Le paysage de la Bresse révèle à bien y regarder une omniprésence de l'eau. Celle-ci est souvent discrète, enfouie sous la végétation, mais elle s'affiche parfois clairement dans les parties plus ouvertes ou avec les étangs. L'eau participe grandement au charme de ce paysage intime. Toute occasion de la voir ou de la côtoyer, de la mettre en valeur, tant à travers les prairies et les champs, qu'au contact des villages, doit être saisie pour renforcer la particularité de cette unité paysagère. Le petit patrimoine qui lui est associé (pont, seuil, lavoir, bonde, moulins, prise d'eau) mérite également d'être mis en valeur. A une autre échelle, la présence de l'eau est aussi liée à la visibilité des vallées, avec leurs fonds plats en prairie relativement ouverts et le relief doux des coteaux, il est important de les percevoir.

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver l'ouverture des prairies dans les fonds de vallée et en pied de coteau.
- Etudier la place des peupleraies afin d'éviter qu'elles ferment le paysage en fond de vallée.
- Mettre en scène les belvédères sur la vallée de la Seille notamment.
- Utiliser la politique Trame verte et bleue pour mettre en valeur l'eau et ses abords.
- Gérer la ripisylve et la berge afin d'éviter l'enfrichement.
- Maintenir une ripisylve dans les paysages ouverts.
- Préserver des accès au cours d'eau.
- Rétablir des chemins permettant de côtoyer l'eau. Acquérir des emprises foncières pour retrouver des accès publics le long des cours d'eau et à certains étangs.
- Ouvrir des fenêtres sur l'eau depuis les routes et les villages.
- Valoriser le passage de l'eau dans les espaces publics des bourgs et villages.
- Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau depuis les ponts. Mettre en valeur les vues sur la rivière ou l'étang depuis le pont.
- Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau : moulin, bonde, seuil, rigole...

Valoriser l'image des villages, soigner les espaces publics



Mouthier-en-Bresse

Ouvrir quelques vues sur les villages depuis les routes ou à l'approche des villages. Révéler le clocher qui émerge de la végétation



Ste-Croix

Valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique: ici la présence de la rivière, du château. Mettre en valeur les espaces publics.



Pierre-de-Bresse

Aménager les entrées pour marquer une transition ou un point de basculement dans le milieu urbain. Soigner les espaces publics pour redonner une cohérence aux faubourgs à l'architecture disparate.



Loisy

Soigner les espaces publics tout en valorisant comme ici le caractère rural du village.

Dans la Bresse hameaux et villages se cachent souvent dans la végétation. Le clocher n'émerge que localement. Il est important de mettre en valeur les abords des villages pour leur conserver une certaine visibilité et soigner la qualité de leurs entrées.

L'intérieur des villages et des bourgs révèle souvent un cœur animé par une place entourée de maisons alignées ou plus éparées. Le maintien d'un centre bourg animé avec des espaces publics de qualité joue un grand rôle dans l'attractivité et l'image de la commune. On y accède par des entrées qui devraient marquer le passage de la route à la rue et donner une image positive annonçant la qualité interne des lieux. Dans ces environnements ruraux, il est important que l'aménagement de ces espaces publics conserve une belle simplicité. Bon nombre de ces villages ou bourgs sont au contact ou à proximité de l'eau, tissant des liens à mettre en valeur. A travers la campagne on ne peut que remarquer le patrimoine bâti des fermes bressannes, avec leurs pans de bois et leur toit descendant assez bas. Ces bâtiments emblématiques méritent une grande attention.

Pistes d'actions envisageables :

- Ouvrir quelques vues sur les villages depuis les routes ou à l'approche des villages. Révéler le clocher qui émerge de la végétation.
- Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site, valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique.
- Révéler les sites d'implantations souvent peu lisibles compte tenu du faible relief et de la végétation (coteau, bord de rivière).
- Aménager les entrées pour marquer une transition ou un point de basculement dans le milieu urbain.
- Préserver le cachet des places. Révéler l'histoire et soigner la qualité des aménagements.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements.
- Recomposer des espaces publics le long des cours d'eau : quai, allée, escalier, esplanade, rue...
- Aménager des tours de villages attractifs en complément du centre ancien.
- Respecter et valoriser le patrimoine bâti dans toute sa diversité.
- Encourager la restauration des fermes traditionnelles de la Bresse.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne

Maitriser les extensions urbaines linéaires



Préserver la silhouette groupée des villages. Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes. Éviter d'enclaver des terres agricoles dans l'urbanisation.



Préserver la silhouette groupée des villages. Proscrire l'urbanisation linéaire et le mitage.



Proscrire l'urbanisation linéaire le long des axes routiers.



Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.

La Bresse offre historiquement un habitat dispersé avec de nombreuses implantations de fermes anciennes éparpillées le long des petites routes. Ces implantations discrètes mais fréquentes ne doivent toutefois pas justifier un mitage linéaire par les nouvelles constructions. De nombreux axes routiers importants ou bien encore des voies secondaires ont vu les constructions s'égrainer le long de leur parcours. Cela crée une façade bâtie étirée dans un contexte très rural. Ces premiers plans bâtis occultent la perception de l'espace rural derrière et donnent une image fautive et banalisante de l'identité paysagère de la Bresse. Ces habitations étalées le long des routes posent également des problèmes de sécurité routière. De plus ce mode d'urbanisation ne permet pas de mutualiser les réseaux, ni de composer des contextes urbains attractifs.

Pistes d'actions envisageables :

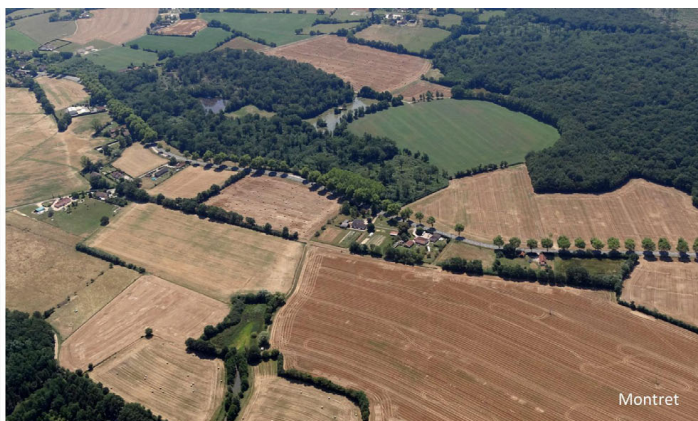
- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Préserver la silhouette groupée des villages.
- Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.
- Maintenir des coupures non bâties entre les villages et les bourgs.
- Porter une attention particulière aux routes d'accès et aux entrées en évitant de les coloniser par de l'urbanisation linéaire.
- Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.
- Éviter les extensions ponctuelles en crête qui s'avèrent très visibles.
- Éviter de ne penser qu'au pavillon individuel comme seul moyen de développement du bourg, promouvoir les maisons de villes et le petit collectif. Promouvoir la notion de quartier.
- Utiliser la haie bocagère pour insérer les constructions dans le paysage bressan.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne

Soigner les vitrines depuis les grands axes routiers



Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grands axes. Maîtriser l'urbanisation linéaire le long des axes routiers. Aménager les traversées de bourgs et de villages.



Soigner l'aménagement des voies d'accès au bourg, par exemple comme ici avec un alignement d'arbres



Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grands axes. Ouvrir des vues sur les événements du paysage traversé, comme ici sur la vallée.



Aménager les traversées de bourgs et de villages. Enfouir les réseaux aériens.

De longs axes routiers traversent la Bresse (RD 673, 678, 933, 970, 971...), donnant l'image de l'unité paysagère au plus grand nombre. La perception du paysage depuis ces axes « vitrines » revêt donc une importance majeure et mérite d'être valorisée. L'enjeu est d'animer les parcours en valorisant la variété des paysages traversés et les petits événements le long du parcours : basculement dans une vallée, franchissement d'une rivière, vue sur le village ou un étang ... La gestion des abords directs de la route mérite une attention particulière. Ces itinéraires peuvent faire l'objet d'un accompagnement pour la mise en valeur de leur parcours en tant que médiateur de découverte du territoire, avec l'aménagement de points d'arrêts, des traversées et des entrées urbaines, d'actions spécifiques sur les croisements par exemple ou encore la gestion des premiers plans et des lisières. Il convient également d'être particulièrement vigilant sur l'évolution des paysages perçus depuis ces axes.

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grands axes.
- Accompagner la route d'actions paysagères à l'échelle de l'ensemble du tracé. Mettre en place des chartes d'itinéraires.
- Ouvrir des vues, gérer les lisières.
- Créer des points d'arrêts, en faciliter l'accès.
- Valoriser les événements (croisements, passage en forêt, franchissement de l'eau...).
- Créer une clairière au niveau des carrefours forestiers.
- Concevoir les carrefours avec sobriété dans l'esprit du paysage alentour.
- Maîtriser les implantations bâties limitrophes de l'axe.
- Maîtriser l'urbanisation autour des points d'échanges.
- Soigner l'aménagement et la gestion des voies d'accès au bourg et de leurs abords. Enfouir les réseaux aériens.
- Aménager les traversées de bourgs et de villages.

Animer les lisières forestières



Moduler les lisières pour apporter une diversité. Eviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires routiers ou le long des champs.



Animer les lisières le long des axes routiers. Varier les essences sur les premiers rangs.



Modeler les plantations par des éclaircies pour favoriser la perméabilité visuelle des lisières.

Dans les paysages de clairières de la Bresse Chalonnaise, les fronts arborés cadrent et limitent les vues. Si les lisières forment des murs végétaux trop opaques ou uniformes, les vues sont plus monotones. Il est donc intéressant de travailler les lisières forestières par une politique de plantation et de gestion adéquate (conservation de beaux sujets, éclaircies des plantations, choix d'essences variées...) qui permette d'animer les vues. Le long des longues traversées, garder une certaine transparence aux lisières permet aussi d'apporter une plus grande diversité, tout en évitant leur fermeture.

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver et dégager des arbres remarquables en lisière. Maintenir et renouveler les vieux arbres.
- Mettre en valeur les carrefours forestiers.
- Animer les lisières le long des axes routiers. Varier les essences sur les premiers rangs.
- Moduler les lisières pour apporter une diversité. Eviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires routiers ou le long des champs.
- Privilégier les boisements mixtes ou feuillus sur les lisières les plus visibles.
- Modeler les plantations par des éclaircies pour favoriser la perméabilité visuelle des lisières.

Valoriser les lieux singuliers de la Bresse



Huilly-sur-Seille



Louhans

Valoriser le couloir de la vallée de la Seille. Aménager des points en belvédère. Etablir des liens entre la rivière et les villages : boucle de chemin, aménagement d'espaces publics... Bien réfléchir la place des peupleraies pour éviter une fermeture de la vallée, notamment près des routes et des villages.



Louhans

Améliorer les abords de Louhans et les entrées, trouver un lien entre espace public et l'eau, compléter la valorisation du centre ancien.



Cuiseaux

Préserver la qualité des sites historiques des villages et des châteaux du Revermont et maîtriser le développement urbain de ce secteur. Conserver un coteau harmonieux au regard de l'évolution des boisements et des prairies.

Le Revermont, apparaît comme un évènement dominant le paysage bocager de la Bresse. Le coteau se voit de loin et se met en scène, rendant particulièrement sensible tous les développements qui pourraient s'y effectuer notamment l'évolution des boisements. Une attention particulière doit y être apportée.

La vallée de la Seille, en aval de Louhans, offre des ambiances particulières avec un cours d'eau affirmé et des coteaux, certes doux, mais tout de même lisibles. Les légers belvédères, les villages proches de l'eau, le réseau de canaux et de rigoles, ou encore les fonds plats ouverts méritent une mise en valeur plus attentive.

La ville de Louhans, implantée à la confluence du Solnan et de la Seille, présente un centre ancien avec des arcades et des rues pavées remarquables mais une périphérie qui pourrait faire l'objet de plus d'attention ainsi qu'un rapport à l'eau qui mériterait d'être mis en valeur.

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver la qualité des sites historiques des villages et des châteaux du Revermont (enceinte, belvédère) et maîtriser le développement urbain de ce secteur. Conserver un coteau harmonieux au regard de l'évolution des boisements et des prairies.
- Eviter les plantations géométriques (conifères) sur les versants les plus visibles du Revermont. Privilégier une exploitation sans coupe à blanc.
- Maintenir ou créer des vues depuis les routes du Revermont en gérant les boisements et les friches.
- Valoriser le couloir de la vallée de la Seille. Aménager des points en belvédère. Etablir des liens entre la rivière et les villages : boucle de chemin, aménagement d'espaces publics, aménager les abords des haltes nautiques...
- Bien réfléchir la place des peupleraies pour éviter une fermeture de la vallée, notamment près des routes et des villages.
- Améliorer les abords de Louhans et les entrées, trouver un lien entre espace public et l'eau, compléter la valorisation du centre ancien.

Bibliographie sur les paysages de la Bresse Bourguignonne

publié le 16 février 2018 (modifié le 21 février 2019)

Paysages

- Intégrer les paysages dans les documents d'urbanisme sur le territoire d'études de l'agence d'urbanisme sud Bourgogne. 2015.
- La charpente paysagère du sud bourgogne
- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne. 2012
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71. 2007
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71. 2001
- Atlas des paysages de Franche-Comté / Jura. CAUE 38, 2000
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997

Géographie

- SCoT de la Bresse bourguignonne. 2014. Diagnostic territorial
- Portrait agricole de la Bresse Bourguignonne. 2014. DDT 71
- Schéma d'aménagement durable du Pays du Chalonnais 2012-2030- Diagnostic du territoire. 2012
- Schéma d'aménagement durable du Pays du Chalonnais 2012-2030. Le Grand Chalon. 2012
- Diagnostic du territoire
- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. 2005. INRA
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. 2002. IFN
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

Urbanisme et architecture

- Valorisation du petit patrimoine sur le territoire du Grand Chalon, 2015, A Chalon et le CAUE 71
- Bresse, Développer et aménager un village. CAUE 71. 2011
- Bresse, Bâtir et habiter. CAUE 71. 2011
- Construire en Bresse. CAUE 71. 2011
- Renouer avec l'identité architecturale de la Bresse bourguignonne, 2005, Opac de Saône-et-Loire Pays de la Bresse, écomusée de la Bresse bourguignonne
- L'habitat rural en Bresse Bourguignonne. Foyers Ruraux de Saône-et-Loire. 1994

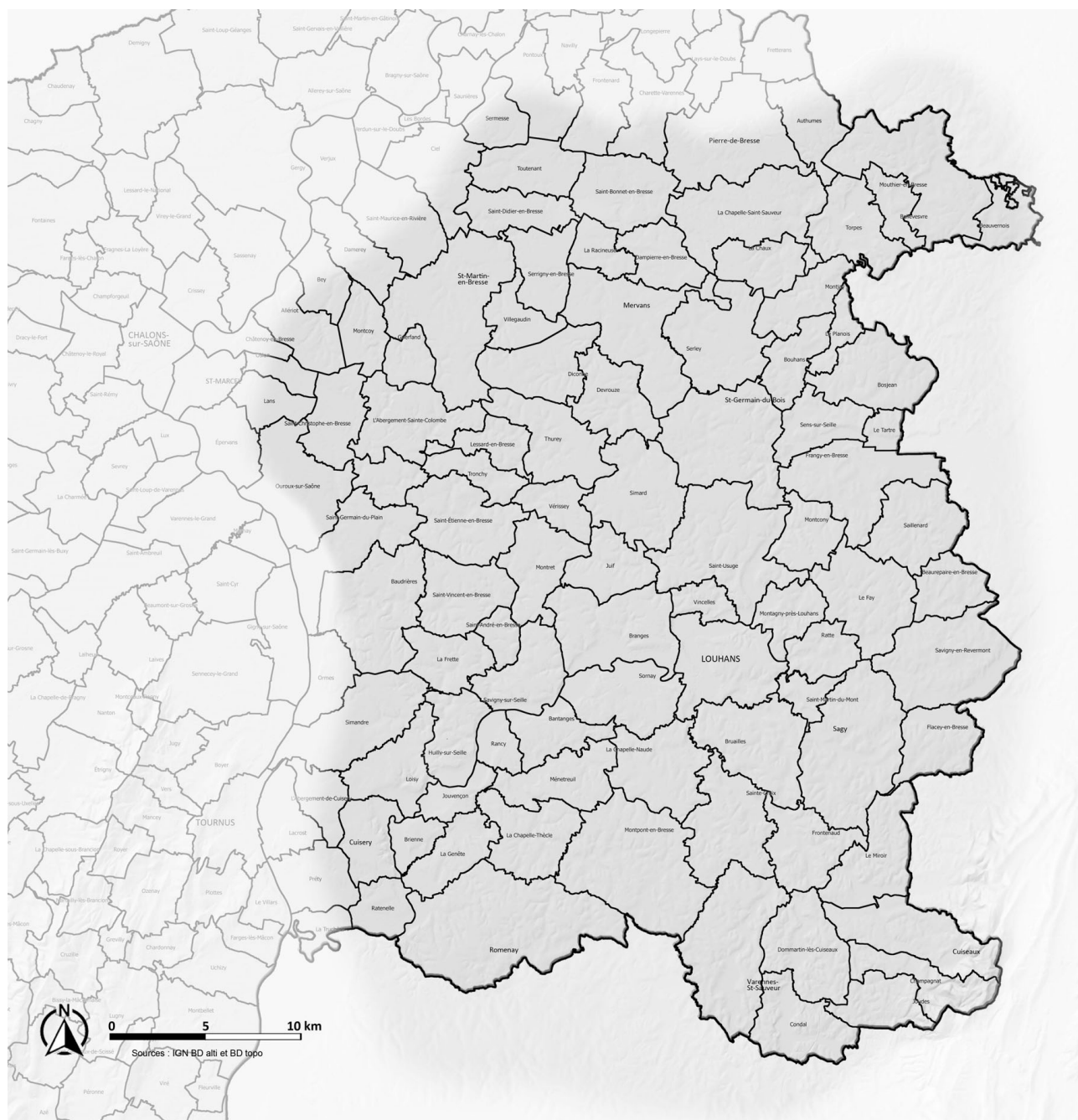
Les communes de la Bresse Bourguignonne

publié le 25 février 2019 (modifié le 19 mars 2019)

Bresse Bourguignonne : liste des communes concernées

Allériot	La Chapelle-Saint-Sauveur	Ratte
Authumes	La Chapelle-Thècle	Romenay
Bantanges	La Chaux	Sagy
Baudrières	La Frette	Saillenard
Beaurepaire-en-Bresse	La Genête	Saint-André-en-Bresse
Beauvernois	La Racineuse	Saint-Bonnet-en-Bresse
Bellevesvre	La Truchère	Saint-Christophe-en-Bresse
Bey	L'Abergement-de-Cuisery	Saint-Didier-en-Bresse
Bosjean	L'Abergement-Sainte-Colombe	Sainte-Croix
Bouhans	Lacrost	Saint-Étienne-en-Bresse
Branges	Lans	Saint-Germain-du-Bois
Brienne	Le Fay	Saint-Germain-du-Plain
Bruailles	Le Miroir	Saint-Marcel
Champagnat	Le Planois	Saint-Martin-du-Mont
Charette-Varennes	Le Tartre	Saint-Martin-en-Bresse
Châtenoy-en-Bresse	Lessard-en-Bresse	Saint-Maurice-en-Rivière
Ciel	Loisy	Saint-Usuge
Condal	Louhans	Saint-Vincent-en-Bresse
Cuiseaux	Ménetreuil	Savigny-en-Revermont
Cuisery	Mervans	Savigny-sur-Seille
Damerey	Montagny-près-Louhans	Sens-sur-Seille
Dampierre-en-Bresse	Montcony	Serley
Devrouze	Montcoy	Sermesse
Diconne	Montjay	Serrigny-en-Bresse
Dommartin-lès-Cuiseaux	Montpont-en-Bresse	Simandre
Épervans	Montret	Simard
Flacey-en-Bresse	Mouthier-en-Bresse	Sornay
Frangy-en-Bresse	Navilly	Thurey
Frontenard	Ormes	Torpes
Frontenard	Oslon	Toutenant
Guerfand	Ouroux-sur-Saône	Tronchy
Huilly-sur-Seille	Pierre-de-Bresse	Varennes-Saint-Sauveur
Joudes	Pontoux	Vérissey
Jouvençon	Préty	Villegaudin
Juif	Rancy	Vincelles
La Chapelle-Naude	Ratenelle	

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bresse Bourguignonne



Communes de la Bresse Bourguignonne